

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 janvier 2018

TRANSFERT COMPÉTENCES EAU ET ASSAINISSEMENT - (N° 536)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° CL21

présenté par
M. Dombreval

ARTICLE 2

Compléter l'alinéa 2 par les mots :

« et des communautés d'agglomération ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

amendement de cohérence